



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

07 mai 2019

## Synthèse des contrôles SPOT sur la gestion sous mandat

Dans le cadre de sa stratégie Supervision#2022, l'Autorité des marchés financiers mène des contrôles courts et thématiques intitulés " SPOT " (Supervision des Pratiques Opérationnelle et Thématique). Elle livre aujourd'hui la synthèses de deux séries de contrôles SPOT réalisés en 2018 sur la gestion sous mandat, portant respectivement sur la conformité des mandats de gestion et sur les frais dans la gestion sous mandat.

 Télécharger le contenu

Mots clés

SUPERVISION

GESTION D'ACTIFS

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RAPPORT / ÉTUDE

GESTION D'ACTIFS

10 juin 2022

L'évolution du marché  
des fonds monétaires  
entre le 31 mars 2020  
et le 31 mars 2022



ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

09 juin 2022

Evaluation du  
caractère approprié et  
exécution simple dans  
la directive MIFID II:  
l'AMF applique les  
orientations de l'ESMA



ACTUALITÉ

EUROPE &amp; INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son  
appel à la mise en  
place d'une  
réglementation des  
fournisseurs de  
données, notations et  
services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02